

La Belgique, porte d'entrée de la cocaïne en Europe

Sur les 70,9 tonnes interceptées sur le continent en 2016, 30 l'ont été dans notre pays, soit 43 % de la quantité totale. Loin devant l'Espagne.

Dans les roues de tracteurs, dans de gros rouleaux de papier, dans des ananas, dans les contreforts d'une Cadillac... » A écouter l'administration des douanes et accises, de la cocaïne, au port d'Anvers, on en trouve partout ou presque. Les ananas, c'était le 22 mai dernier, ils venaient du Costa Rica et 56 kilos de poudre blanche y ont été débusqués par les services de douane du port. En 2016, ce sont, au total, 30.295 kilos qui ont été saisis. Avec 15,5 tonnes, l'Espagne,

longtemps considérée comme la principale porte d'entrée de la cocaïne en Europe, a été supplantée. Et ce alors que seul 1,5 % environ des produits importés entrant à Anvers passent au crible du service de première ligne.

Conscient de la tendance à la hausse du trafic via Anvers, le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), a dégainé un « stroomplan », dont l'objectif est de mettre en place une opération entre tous les services.

L'équipe « drogues » des services douaniers comprend actuellement treize personnes. Six enquêteurs la renforceront en 2018. Mais personne ne se fait d'illusions. Un douanier : « Ces dix dernières années, la croissance du trafic de containers a conduit à des contrôles "plus sélectifs", mais moins nombreux. Le risque de poursuites criminelles diminue donc du point de vue statistique. »

Conclusion : des ananas, des Cadillac et des tracteurs, il y en aura encore... ■

43 % des saisies européennes de cocaïne ont lieu en Belgique

- ▶ Les trafiquants font transiter des tonnes de poudre blanche par les ports belges.
- ▶ Le pas est une des principales portes d'entrées en Europe.
- ▶ Le ministre de l'Intérieur a sorti un plan de lutte centré sur Anvers.
- ▶ Mais les cartels n'ont pas de raisons de s'en détourner pour écouler vers le marché européen.

Anvers, coke en stock. Une avalanche de cocaïne, cette drogue psychotrope produite à partir de feuilles de coca, déferle sur la Belgique à travers les principales entrées portuaires. Anvers, le deuxième port commercial d'Europe, tout particulièrement.

Cette tendance lourde est confirmée par le dernier rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Dans sa livraison de juin 2018, il donne à réfléchir : sur les 70,9 tonnes de cocaïne interceptées en 2016 – en légère hausse par rapport à 2015 –, 30 tonnes l'ont été dans la seule Belgique, dont les ports à conteneurs

supplacent désormais ceux de l'Espagne (15,6 tonnes), jusqu'à présent le point d'entrée maritime historique de cocaïne en Europe. 43 % du total des saisies rien qu'en Belgique ! Une avalanche de poudre, disions-nous.

Cette évolution pose problème pour des questions évidentes de santé publique (voir infographie). Mais aussi de sécurité : le contrôle du trafic, aux mains de mafias et autres cartels, suscite guerres et règlements de compte tant en Amérique latine qu'à Anvers ou ailleurs.

Comment expliquer que la Belgique et ses ports (le trafic passe aussi dans des quanti-

tes moindres par le fret et trafic de passagers aériens) soient devenus le cœur de cible des narcos ? De source douanière, on avance plusieurs hypothèses. Certaines ont trait au contexte mondial. Comme « *la sélection génétique des meilleurs plants et l'affinement du processus d'extraction en Colombie, au Pérou et en Bolivie. Ainsi, davantage de cocaïne peut être extraite à partir des plants de coca. La production estimée de la Colombie à elle seule est de 800 tonnes de cocaïne* ». On note aussi « *l'expansion de la production et l'agrandissement du marché des cartels* », « *moins de destruction des récoltes de coca en Colombie* » ou encore la paix retrouvée dans ce pays. Paradoxalement, depuis le début des négociations de paix avec la milice communiste des Farc, « *d'autres organisations grignotent quelques parts du gâteau du trafic* ».

Stratégies et complicités

L'augmentation du nombre de kilos de coke saisis est aussi dû au contexte belge – et côtier en particulier. « *Les liens maritimes existants entre les pays d'origine et Anvers permettent aux organisations de mettre en place de la contrebande à grande échelle. Les différentes techniques et méthodes de contrebande sont utilisées en parallèle* », poursuit notre source. Une enquête, publiée l'année dernière par le jour-

nal italien *Il Fatto Quotidiano*, montrait comment la mafia calabraise faisait transiter ses cargaisons de drogue via Abidjan, en Côte d'Ivoire, avant de jeter l'ancre entre Anvers et Rotterdam. « *Les navires venant d'Afrique déclenchent moins d'alarmes que ceux venant d'Amérique du Sud et les ports africains ont peu de contrôles douaniers, les agents sont presque toujours sous-payés, et par conséquent le prix de la corruption est plus bas* ». Ces « *méthodes de dissimulation plus complexes* », la douane belge les ont bien comprises.

Les trafiquants ne font pas régner la loi du silence qu'en Afrique, mais aussi chez nous. Policiers et douaniers anversois ont constaté l'implication croissante du personnel portuaire dans le business. Mais aussi relevé des violences, des menaces entre membres d'équipage ou dockers, exploitants du terminal, chauffeurs et magasiniers. Ces complicités ou pressions permettent d'astucieuses pratiques d'évitement des contrôles. « *On fait aussi face à la problématique du "rip-off", par laquelle des criminels essaient de récupérer la cocaïne immédiatement après déchargement du bateau au terminal* », insiste un douanier.

Contrôles moins nombreux

Bien conscient de cette tendance à la

hausse du trafic via Anvers, le gouvernement a pris des mesures en ce début d'année. Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA) a dégagé son « *stroomplan* ». Le « *plan du fleuve* », en référence à l'Escaut, s'inspire du plan Canal mis en œuvre à Bruxelles pour lutter contre le radicalisme violent. Il vise à coordonner les différentes instances concernées par cette criminalité : Justice, Finances, Affaires intérieures, douanes, autorités portuaires et locales. Un membre du cabinet se charge de détailler le plan : « *L'objectif du stroomplan est vraiment de mettre en place une coopération entre tous les services. Jusqu'alors, ils ont travaillé séparément et les criminels ont prospéré sur cette division des forces. On demande aux services de échanger leurs informations, leurs chiffres, leurs stratégies* ».

Côté douanier, l'équipe « *drogues* » des services de recherche comprend actuellement treize personnes qui travaillent en permanence sur ce phénomène. Elle sera encore renforcée en 2018 avec six enquêteurs. Mais personne ne se fait d'illusions, l'avalanche poursuivra sa course. Conclusion d'un douanier : « *Ces dix dernières années, la croissance du trafic de containers a conduit à des contrôles "plus sélectifs", mais moins nombreux. Le risque de poursuite criminelle diminue donc du point de vue statistique* ».

LOUIS COLART

à Anvers « On en trouve dans les roues de tracteurs, dans des Cadillac... »

REPORTAGE

Un bâtiment tout en longueur, adossé à un parking, au cœur du gigantesque port commercial d'Anvers. C'est sur cette presqu'île, à un bras d'Escaut de la centrale nucléaire de Doel, que la douane locale a installé son « *service de première ligne* ». Le poste d'inspection frontalier (ou GIP). « *C'est ici que nous analysons une sélection de containers, choisie après une analyse des risques. Entre 80 et 120 containers sont scannés chaque jour. Environ la moitié d'entre eux sont ensuite ouverts sur place par les douaniers, en vue d'une analyse plus approfondie* », explique Bert Verhoeven, attaché de presse de l'administration des douanes et accises, qui assure la visite. Chaque camion qui a trouvé son chemin dans le dédale de ronds-points, de cheminées d'usines et de grues portuaires jusqu'au GIP passe d'abord aux rayons X. Le camion et son chargement roulent au ralenti au milieu d'un boyau situé au bout du parking. Le scanner en tant que tel se situe sur les flancs et au plafond de ce petit tunnel. À

100 mètres de là, dans ses bureaux, le service « *vérification* » reçoit une image en bleu et blanc du contenu du container. Les fonctionnaires, dépendants du SPF Économie, comparent ce qu'ils voient avec les documents dont ils disposent sur la cargaison. Leur mission : repérer les anomalies, les éléments suspects. « *On insiste sur un point : on ne recherche pas uniquement de la drogue. La lutte contre le trafic de stupéfiants n'est qu'un élément. Fausses déclarations, contrefaçon, fraude fiscale, dumping, trafic d'animaux... Nous avons toute une liste de facteurs d'analyse* », précise Bert Verhoeven.

Kris, 46 ans, polo bleu foncé des douanes sur les épaules, nous montre avec une certaine fierté des objets dangereux ou contrefaits saisis ces derniers mois. Ici, une bouilloire dont le bouton marche/arrêt se situe à un petit centimètre de l'eau bouillante ; là, un chauffe-plats qui a brûlé en surface dès la première utilisation ; ou encore un florilège de prises de courant plus fragiles les unes que les autres. « *On traque tout ce qui est mauvais pour les*

consommateurs, pour les enfants, pour la société en général.

Si vous êtes ici sans avoir conscience de l'importance de cette mission, il ne faut pas rester », tranche Kris. Et parmi ces missions, il y a donc la lutte contre le trafic de drogues. La recherche de cocaïne, en particulier, pour le GIP anversois. « *Les trafiquants en cachent partout : dans les roues de tracteurs, dans de gros rouleaux de papier, dans les contreforts d'une Cadillac...* », égrène Bert

Verhoeven. Sur une image scanner prise il y a quelques années, les douaniers nous montrent un container rempli de bananes et... de dizaines de paquets de cocaïne, dissimulés dans un faux plafond. Le scanner ne les a pas loupés. Le 22 mai dernier, 56 kilos de poudre blanche cachés dans des ananas du Costa Rica ont été débusqués par les services de douane du port. Environ 1,5 % des produits importés entrant à Anvers passent au crible du service de première ligne. Lorsque de la drogue est découverte après ouverture du container, le dossier passe di-

rectement entre les mains du service « *enquête drogues* », en lien avec la police fédérale et le parquet. C'est la seconde ligne. « *On ne peut pas révéler au grand public comment travaille le service "enquête". Il est engagé dans une guerre internationale contre les cartels de drogue. De notre discrétion dépend une partie de l'efficacité de notre travail* ».

L.CO.

CONSOMMATION

0,9 % des jeunes Belges en prennent

C'est un relatif paradoxe : la cocaïne entre par tonnes en Europe via la Belgique, mais elle est assez peu consommée sur place. 0,9 % des jeunes en consomment, contre 4 % de la population des pays les plus adeptes de la poudre. Cette drogue est consommée par 2,3 millions d'Européens, soit près de 2 % des personnes âgées de 15 à 34 ans, selon l'OEDT, dont les travaux sont fondés sur des données collectées en 2016 ou l'année la plus récente disponible.

L.CO.